



Mémoire sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

PRÉSENTÉ PAR



FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE
DE L'HORTICULTURE
ORNEMENTALE
D U Q U É B E C

PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES

LE 26 JUILLET 2019

SOMMAIRE

La FIHOQ représente et promouvoit le secteur de l'horticulture ornementale (HO), environnementale et nourricière au Québec et en assure la croissance dans une perspective de développement durable. Elle regroupe 10 associations professionnelles. La FIHOQ se préoccupe de l'environnement et de la santé de son capital humain et des citoyens. Elle valorise le verdissement urbain ainsi que les bienfaits des végétaux sur la santé publique et l'environnement, et par ailleurs, elle attache beaucoup d'importance à la promotion et l'adoption des bonnes pratiques, dont la lutte intégrée.

L'HO est un secteur fort dynamique avec ses 6 000 entreprises qui emploient 40 000 personnes et qui génèrent 3,34 milliards de \$. Le secteur englobe la production, la commercialisation (jardinerie, fleuristes et fournisseurs horticoles) et les services (aménagement paysager et entretien des espaces verts). Des dizaines de milliers de végétaux sont produits par les entreprises. La commercialisation et les services jouent un rôle essentiel dans la chaîne de valeur en raison de la nature particulière et complexe de la production ornementale. Les végétaux sont uniques puisqu'ils continuent de croître une fois plantés en milieu urbain, et à générer l'ensemble de leurs bienfaits, d'où l'importance de soutenir adéquatement les services et la commercialisation qui doivent posséder les connaissances et des outils pour entretenir ces végétaux jusqu'à la fin de leur cycle de vie, incluant la phytoprotection. Il faut donc qu'ils aient accès aux mêmes outils et programmes que la production agricole, comme SAgE et les programmes d'aide financière et de recherche et développement.

En raison des spécificités du secteur, nous demandons au gouvernement d'inclure la FIHOQ lors de ses consultations et de l'inviter à collaborer aux comités de travail en lien avec la *Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021*.

La FIHOQ recommande l'élaboration d'une plateforme virtuelle destinée aux citoyens et aux professionnels sur laquelle seraient expliquées la lutte intégrée, la lutte biologique, l'utilité des pesticides, les bonnes pratiques, etc. Nous croyons que cela aiderait à éduquer les utilisateurs et la population et à promouvoir les bonnes pratiques.

L'information, l'innovation, la recherche de solutions innovantes en termes de stratégies phytosanitaires et de produits sont certainement fondamentales. En horticulture ornementale, il manque de connaissances, il n'y a pas de programme global de recherche sur la phytoprotection et les pratiques innovantes, et compte tenu du nombre de variétés produites et du marché restreint du secteur pour les entreprises manufacturières de pesticides, il manque de produits à faible impact et de biopesticides (63 % de produits de synthèse vs 37 % biologiques). Il y a des ravageurs pour lesquels il n'y a pas de moyen de répression dans notre secteur.

La FIHOQ recommande ainsi au Gouvernement du Québec d'investir davantage dans la recherche de méthodes alternatives et de solutions innovantes, et pour combler le manque de main-d'œuvre, dans les technologies innovantes, dont l'intelligence artificielle, qui vont permettre de réduire les besoins à certaines étapes de la lutte intégrée.

La FIHOQ salue le leadership du MAPAQ par rapport à la coordination des besoins prioritaires en phytoprotection et la gestion des demandes d'homologation des pesticides et lui demande d'intégrer les besoins reliés à l'entretien des végétaux en milieu urbain dans les sessions de priorisation des pesticides.



QUI EST LA FIHOQ ?

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) existe depuis 1977. Elle a pour mission de représenter et promouvoir le secteur de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière et en favoriser la croissance dans une perspective de développement durable. Elle est la porte-parole et la référence au Québec du secteur, tant auprès du grand public et des médias que des différentes instances gouvernementales : fédérales, provinciales et municipales.

La FIHOQ regroupe 10 associations professionnelles de l'horticulture ornementale.

Production

- Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ)
- Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP)
- Syndicat des producteurs en serre du Québec (SPSQ)

Commercialisation

- Association québécoise de commercialisation en horticulture ornementale (AQCHO) : secteurs jardinerie, fleuristerie et fournisseur de produits horticoles

Services

- Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)
- Association Irrigation Québec (AIQ)
- Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ)
- Association des surintendants de golf du Québec (ASGQ)
- Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ)
- Société Internationale d'Arboriculture-Québec (SIAQ)

La FIHOQ et son intérêt pour le développement durable, le verdissement, la protection de l'environnement et de la santé humaine

Agissant de façon proactive face aux enjeux et aux opportunités de développement auxquels ses secteurs d'activité sont confrontés, la FIHOQ est engagée dans de nombreux projets structurants et de développement. Parmi les dossiers qui préoccupent le secteur québécois de l'horticulture ornementale, le verdissement et la protection de l'environnement revêtent un caractère particulier, et bien évidemment, la protection de son capital humain.

Consciente des nombreux bienfaits environnementaux, économiques et sociaux engendrés par les végétaux que l'industrie de l'horticulture ornementale produit, plante et entretient, la FIHOQ travaille de concert avec ses associations à sensibiliser les entreprises, les citoyens et les autorités gouvernementales et municipales à l'importance des infrastructures vertes et du verdissement. À cet effet, en 2010, la FIHOQ remportait un Phénix de l'environnement pour la publication du *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines* du Québec, pour le développement d'outils d'information et pour la campagne de sensibilisation grand public qui a suivi. Ces publications insistaient sur l'importance de végétaliser les bandes riveraines dans le but d'améliorer la salubrité des cours d'eau. Ce Répertoire a été élaboré en collaboration avec de nombreux ministères, organismes, associations et institut du milieu horticole et environnemental.

En plus de contribuer significativement à l'amélioration de l'environnement, notre secteur est constamment à la recherche des meilleures pratiques environnementales, que ce soit en production, en commercialisation, en aménagement ou en entretien des aménagements paysagers et des espaces verts.

La FIHOQ a également publié de nombreux guides de bonnes pratiques dont :

- Le *Guide sur l'aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines*;
- Le *Guide sur la gestion durable de l'eau en horticulture ornementale* ainsi qu'un dépliant et un site Web destinés aux citoyens;
- Le *Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable* ainsi qu'une série de quatre dépliants et un site Web destinés aux citoyens (*Implantation d'une pelouse durable*, *Entretien d'une pelouse durable*, *Fertilisation d'une pelouse durable* et *L'herbicyclage : une pratique environnementale pour une pelouse durable*);
- Des outils d'information (feuillets, dépliant, site Web, etc.) sur la gestion et le contrôle des plantes envahissantes dont le programme *Je te remplace*®.

La FIHOQ a également organisé onze Forums sur l'environnement dont plusieurs portaient sur les bonnes pratiques, le verdissement des municipalités et le dernier, sur l'agriculture urbaine. Des milliers de personnes du monde municipal, de notre industrie, de groupes environnementaux et des ministères ont pu examiner et échanger sur différents moyens et pistes de solution pour améliorer nos pratiques environnementales en lien avec la gestion de l'eau, des pesticides, des fertilisants, des matières résiduelles, et de promouvoir l'utilisation des végétaux pour le verdissement, les phytotechnologies et les infrastructures vertes.



PHOTO : ISTOCKPHOTO

Dans le même ordre d'idées et visant plus spécifiquement la phytoprotection des végétaux, la FIHOQ coordonne depuis plusieurs années, en partenariat avec l'Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ) et l'Association québécoise de commercialisation en horticulture ornementale (AQCHO), un service de veille phytosanitaire spécialisé en milieu urbain (SVP). Par l'entremise de ce service, les jardinerie, les entreprises d'entretien d'espaces verts ainsi que les municipalités membres du programme des Fleurons du Québec ont accès à une dizaine de bulletins, tout au long de la saison estivale. Basés sur le principe de la lutte intégrée, ces bulletins, publiés par l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), traitent de l'apparition durant la saison, et en fonction des différentes régions, des principaux ravageurs des pelouses, arbres, arbustes et plantes ornementales, de leur biologie, et des moyens de détection, prévention et traitements de ces derniers.

La FIHOQ accueille favorablement la tenue de la Commission d'examen des impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

L'horticulture ornementale, environnementale et nourricière : un secteur économique important au Québec

Le secteur de l'horticulture ornementale constitue une activité économique importante et dynamique à travers tout le Québec. Les 6 000 entreprises qui y œuvrent génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 3,34 milliards de dollars et procurent de l'emploi à plus de 40 000 Québécois pour un revenu direct de travail estimé à plus de 470 millions \$ par an (Étude por-

tant sur l'incidence de l'horticulture ornementale sur l'économie du Canada, réalisée par Deloitte en 2009). De plus, il est important de noter que les ventes des produits et services de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière sont taxables et que notre industrie rapporte des revenus de taxes estimés à plus de 300 millions de dollars annuellement, aux deux paliers gouvernementaux.

Nos entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Les citoyens du Québec ont donc accès à des producteurs de végétaux, des commercialisateurs et des entreprises de services dans presque toutes les municipalités, villes et villages du Québec.

Les quatre sous-secteurs de la production ornementale visés par cette commission sont la serriculture, la pépinière, la gazonnière (production de gazon en plaques) et les arbres de Noël, pour un total de 1001. Le chiffre d'affaires annuel de la production ornementale est de 289 millions de dollars, avec des exportations de 45 millions de dollars. Toutefois, nous ferons valoir dans ce mémoire l'importance de prendre également en considération les sous-secteurs de l'entretien des espaces verts et des arbres en milieu urbain.

La filière de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière

Le secteur de l'horticulture ornementale se divise en trois grands sous-secteurs : la production des végétaux, la commercialisation, ce qui inclut les commerces de détail (jardinerie, fleuristerie) et de gros, et les services d'aménagement paysager et d'entretien des espaces verts (ornemental, environnemental et nourricier). Plus que des clients pour la production, la commercialisation et les services jouent un rôle

essentiel dans la chaîne de valeur en raison de la nature particulière de la production horticole ornementale.

En effet, des dizaines de milliers de variétés de végétaux sont produites au Québec : arbres, arbres de Noël, arbustes, conifères, plantes grimpantes, rosiers, plantes vivaces, aquatiques, fleurs annuelles, plantes potagères, fines herbes, potées fleuries, etc., et ont de nombreuses finalités : infrastructures végétalisées, aménagement paysager, végétalisation des bandes riveraines, verdissement, décontamination, etc. Une multitude de méthodes de culture y sont également associées : en serre, en contenant, en champ.

Les végétaux produits par l'horticulture ornementale sont uniques par rapport aux autres produits agricoles en ce sens qu'ils continuent de croître dans les commerces de détail et que leur durée de vie chez l'acheteur est généralement beaucoup plus longue que leur temps de croissance chez le producteur. En fait, ces végétaux continuent de croître dans leur milieu d'achat (terrains municipaux, institutionnels, abords de cours d'eau ou d'autoroute, commerciaux, résidentiels, etc.) pour une période qui peut atteindre plusieurs années. C'est ainsi que de nombreux végétaux continuent de procurer, pour de nombreuses années, l'ensemble de leurs bienfaits sur l'environnement et la santé publique.

Cette particularité des végétaux rend essentielle la reconnaissance des entreprises de services et des commercialisateurs, et crée des liens étroits entre les différents intervenants de la filière qui doivent posséder également des connaissances et des outils pour la culture et l'entretien des végétaux, jusqu'à la fin de leur cycle de vie afin de pouvoir préserver le patrimoine vert du Québec, notamment en milieu urbain.

Le secteur de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière est complexe. Cette complexité et la méconnaissance de ce secteur expliquent probablement pourquoi les sous-secteurs des services et de la commercialisation n'ont pas encore été pleinement intégrés au MAPAQ (comme le recommandait le Rapport Pronovost), ce qui se reflète également au niveau de la *Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021*. Tout comme en Ontario, nous sommes d'avis que le MAPAQ devrait prendre en compte, notamment, le volet de l'entretien des espaces verts en milieu urbain dans sa Stratégie phytosanitaire, ses plans d'actions et dans le développement de ses programmes de recherche et de développement.

► **RECOMMANDATION 1** : La FIHOQ recommande que le MAPAQ intègre les secteurs des services et de la commercialisation en horticulture ornementale, environnementale et nourricière, notamment en ce qui a trait au volet phytosanitaire. Ainsi la Stratégie phytosanitaire, les plans d'action et les programmes (recherche et développement, accompagnement, aide financière, etc.) qui en découlent prendraient en considération les besoins des services d'entretien d'espaces verts et des arbres et ouvriraient ainsi l'accès à ces sous-secteurs.

La FIHOQ siège au comité *Appui au développement de la lutte antiparasitaire intégrée* (ADLAI) du MAPAQ. Elle serait heureuse de collaborer à d'autres comités stratégiques et de réflexion en lien avec les stratégies et les enjeux phytosanitaires.

► **RECOMMANDATION 2** : Compte tenu des particularités de la filière de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière, la FIHOQ recommande que des représentants du secteur soient consultés et invités à collaborer à des comités de travail MAPAQ-industrie sur des dossiers en lien avec les stratégies et les enjeux phytosanitaires.



PHOTO : ISTOCKPHOTO



PHOTO : AQPP

Bienfaits des végétaux

Tous les végétaux, qu'ils soient indigènes ou d'origine horticole, jouent un rôle de premier plan dans la vie des citoyens, et particulièrement dans les milieux urbanisés. En plus d'embellir le cadre de vie des citoyens et des municipalités, les végétaux ont de nombreux bienfaits :

- sur l'environnement;
- sur la santé humaine, aussi bien physique que mentale;
- sur l'économie.

Comprendre la manière dont les végétaux procurent des bienfaits aide à apprécier à sa juste valeur l'ensemble des travaux de production, d'aménagement et d'entretien paysager effectués par l'industrie de l'horticulture ornementale.

Bienfaits des végétaux sur la santé

Dans la revue de littérature intitulée *Analyse documentaire consacrée aux bienfaits avérés pour la santé et l'environnement des produits d'horticulture ornementale* (George Morris Center, 2007), on peut constater qu'en plus des bienfaits environnementaux (production d'oxygène, filtration des polluants, etc.) sur la santé, plusieurs études ont établi que la présence de végétaux a de nombreux effets physiologiques et psychologiques positifs chez les humains de tous âges : diminution du stress, abaissement de la pression artérielle et réduction du taux d'absentéisme au travail. Des études ont même confirmé que leur présence écourte le temps de convalescence des patients à la suite d'une opération. Quand les citoyens sont entourés de verdure, les études démontrent aussi qu'ils sont plus sereins, que leur niveau de bien-être augmente et que l'optimisme, la camaraderie, la créativité et la satisfaction sont en hausse. Ces études démontrent donc, de façon indéniable, que les végétaux d'ornement accroissent la qualité de vie et le bien-être des citoyens.

La présence d'arbres et de plantes dans les villes :

- calme et apaise les citoyens;
- diminue le taux de criminalité et de vandalisme;
- rend l'environnement plus « humain »;
- diminue l'agressivité architecturale des édifices;
- accroît le sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu.

Bienfaits des végétaux sur l'environnement

L'industrie de l'horticulture ornementale contribue de multiples façons à accroître la qualité de l'environnement et au développement durable du territoire québécois. Plusieurs études recensées dans l'*Analyse documentaire consacrée aux bienfaits avérés pour la santé et l'environnement des produits d'horticulture ornementale* (George Morris Center, 2007) démontrent que des végétaux d'ornement produits, plantés et entretenus de façon adéquate par nos entreprises et professionnels :

- Produisent l'oxygène indispensable à la vie.
- Améliorent la qualité de l'air en filtrant des polluants atmosphériques tels l'ozone, l'oxyde d'azote, le dioxyde de soufre, les composés volatils organiques, etc.;
- Réduisent les effets négatifs des gaz à effet de serre sur le climat en séquestrant, entre autres, le CO₂;
- Diminuent l'effet des îlots de chaleur urbains en abaissant la température ambiante (ex. : cour d'école asphaltée versus aménagée d'arbres et de pelouse);
- Aident à la bonne gestion des eaux pluviales, en diminuant le ruissellement et en favorisant la rétention de l'eau par le biais de divers types d'aménagement paysager.

- Améliorent la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau, notamment dans la lutte aux cyanobactéries, en diminuant le ruissellement, en abaissant la température des cours d'eau, en absorbant des éléments tels que le phosphore et l'azote, etc.;
- Améliorent la qualité des sols en produisant de la matière organique et de l'humus;
- Diminuent l'érosion des sols en servant de couverture, ce qui évite que les particules du sol migrent et posent des problèmes (ex. : colmatage des égouts);
- Contribuent à la biodiversité végétale et aux espaces verts, et aident les municipalités à atteindre leurs objectifs de conservation et de verdissement urbain;
- Réduisent la consommation d'énergie dans les municipalités et les régions (brise-vent, îlots de fraîcheur, etc.).

En fait, l'horticulture ornementale représente une solution à plusieurs des problématiques environnementales et de développement durable vécues par les municipalités et les régions. Qu'il s'agisse de changements climatiques, d'îlots de chaleur, de gestion des eaux de pluie, de la conservation de la biodiversité, de verdissement, etc., l'utilisation de végétaux à des fins environnementales (phytotechnologies) est la principale réponse à ces problèmes. L'implantation des infrastructures vertes, riches en végétaux, est un moyen efficace d'atténuer les effets environnementaux négatifs de l'urbanisation, à condition que, contrairement à ce qui a été fait au cours des dernières décennies pour les infrastructures grises, les travaux d'entretien soient planifiés adéquatement et que les professionnels aient accès à tous les outils nécessaires au maintien de ces infrastructures.

En plus de fournir la matière première environnementale que sont les végétaux, l'industrie de l'horticulture ornementale façonne également

l'aménagement du territoire. Nos professionnels conçoivent et aménagent les bandes riveraines, les parcs nature ou urbains, les corridors verts, les toits verts, les aménagements paysagers résidentiels, industriels, commerciaux, institutionnels, municipaux et gouvernementaux. Nos entreprises préservent et entretiennent également les milieux naturels. Elles protègent et accroissent la biodiversité. Notre industrie a donc une influence énorme sur la qualité du cadre de vie des citoyens.

Pour en assurer la pérennité et les bénéfices engendrés par les végétaux, les professionnels de l'horticulture ornementale doivent disposer des outils nécessaires incluant les pesticides.



PHOTO : ISTOCKPHOTO

L'utilisation des pesticides en horticulture ornementale

Les producteurs de l'horticulture ornementale produisent des dizaines de milliers de variétés de végétaux différents, allant de la fleur annuelle, comme le géranium, aux plantes vivaces ou encore à la pelouse jusqu'aux majestueux arbres tel le chêne. Or les producteurs en serre, en pépinière, d'arbres de Noël et de gazon en plaques sont confrontés à une grande panoplie de ravageurs (insectes, maladies et mauvaises herbes [adventices]). Il leur est donc important de disposer de stratégies de lutte phytosanitaire efficaces et de bons outils pour prévenir et contrôler ces problématiques. Au sein de ces bonnes pratiques et outils, les pesticides demeurent un des outils essentiels.

De même, pour optimiser les bienfaits des végétaux sur l'environnement et sur la santé humaine, nos entreprises de service ont aussi besoin de bonnes pratiques d'entretien et de bons outils efficaces pour assurer la croissance et la performance des végétaux et des infrastructures végétalisées en milieu urbain, les protéger et les conserver. Les pesticides demeurent également des outils essentiels pour protéger le patrimoine vert. Utilisés en dernier recours, ils demeurent indispensables et doivent faire partie du coffre d'outils des professionnels (producteurs, entreprises de services, municipalités, institutions, etc.) de l'horticulture ornementale du Québec.

Dans une perspective de développement durable, la FIHOQ est d'avis qu'il est important de peser, sur le plan de l'environnement et de la santé humaine, à la fois les avantages et les inconvénients que peut représenter l'utilisation de certains pesticides pour pouvoir produire et protéger les végétaux, les infrastructures vertes et l'ensemble de notre patrimoine végétal, une fois implantés en milieu urbanisé. Une utilisation adéquate et responsable des pesticides devrait être considérée dans une vision globale de protection des végétaux et tenir compte de leur cycle de vie. Ainsi, considérer les énormes bénéfices environnementaux et sociaux engendrés par les végétaux, les opérations de verdissement et les infrastructures vertes risque de modifier la perception négative engendrée par certains pesticides auprès d'une partie de la population, et de rééquilibrer cette appréciation tout en considérant leur niveau d'impact potentiel sur la santé.

Par ailleurs, il est important de noter que le secteur de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière (production, services et commercialisation) est un faible utilisateur des pesticides au Québec. Ceci est attribuable, en bonne partie, aux bonnes pratiques adoptées graduellement par nos entreprises sur une période de trente ans. L'accès aux services-conseils et aux cliniques de l'IQDHO en matière de dépistage et de lutte intégrée, le Réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP), le Service de veille phytosanitaire (SVP), les Forums sur l'environnement et la campagne de sensibilisation au début des années 2000 « Pas question de jouer à l'autruche, l'environnement, ça me concerne! » de la FIHOQ, etc., ont certainement contribué à sensibiliser les entreprises à l'importance de l'adoption de bonnes pratiques en matière phytosanitaire.

La formation, les guides de bonnes pratiques et les campagnes d'information et de sensibilisation demeurent des moyens privilégiés pour aider les entreprises dans l'adoption de bonnes pratiques.

À cet effet, nous croyons qu'il est important que le Gouvernement du Québec, notamment le MAPAQ, continue d'appuyer financièrement la formation, l'élaboration de Guides de bonnes pratiques sur la phytoprotection (stratégies de lutte antiparasitaire, lutte intégrée, dépistage, production biologique, contrôle des mauvaises herbes, lutte aux plantes envahissantes et nuisibles, etc.) en production, et qu'il rende également admissible l'ensemble de la filière ornementale à ses programmes d'aide financière et de recherche et développement, notamment pour la phytoprotection.

Il serait également de mise que l'élaboration et le déploiement de campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter et les mesures de santé et sécurité à suivre en lien avec l'utilisation des pesticides puissent être appuyés financièrement par le gouvernement. Les associations, les regroupements et les centres d'expertise seraient des groupes tout désignés pour mener de telles opérations de sensibilisation.

► **RECOMMANDATIONS 3 :** La FIHOQ recommande que le Gouvernement du Québec, via le MAPAQ, continue d'appuyer financièrement la formation et l'élaboration de Guides de bonnes pratiques sur la phytoprotection basées sur des connaissances scientifiques (stratégies de lutte antiparasitaire, lutte intégrée, dépistage, ou production biologique, etc.) en production, et qu'il rende également admissible l'ensemble de la filière ornementale à ces programmes d'aide financière et de recherche et développement, notamment pour la phytoprotection.

► **RECOMMANDATION 4 :** La FIHOQ recommande également que l'élaboration et le déploiement de campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques à adopter et les mesures de santé et sécurité à suivre en lien avec l'utilisation des pesticides puissent être appuyés financièrement par le gouvernement. Les associations, les regroupements et les centres d'expertise seraient des groupes tout désignés pour mener de telles opérations de sensibilisation.

Par ailleurs, la FIHOQ s'inquiète des messages véhiculés par certains groupes environnementaux et de citoyens qui sont souvent basés sur des « perceptions » et non fondés scientifiquement. Nous croyons qu'il faille rectifier les faits publiquement, et que cette information devrait provenir, à notre avis, de sources compétentes, neutres et objectives. La création d'une plate-forme virtuelle visant à informer les citoyens sur les bonnes pratiques de phytoprotection, le dépistage, les pesticides, la lutte biologique et les prédateurs, etc., pourrait s'avérer un outil fort instructif pour tous. Ce partage d'informations qui se ferait de manière ouverte et transparente, pourrait aider à faire comprendre à la population l'ensemble des méthodes de lutte antiparasitaire aujourd'hui utilisées, et expliquer les bénéfices engendrés par les pesticides, lorsqu'utilisés de façon correcte et sécuritaire et en dernier recours. Le développement de ce « hob » s'intègre dans le mouvement d'acceptabilité sociale.

► **RECOMMANDATION 5** : La FIHOQ recommande la création d'une plate-forme virtuelle visant à informer les producteurs et les membres des filières agricoles et horticoles ainsi que les citoyens sur les bonnes pratiques de phytoprotection, le dépistage, les pesticides, la lutte biologique et les prédateurs, etc., ce qui pourrait s'avérer un outil fort instructif pour tous. Ce partage d'informations qui se ferait de manière ouverte et transparente, pourrait aider à faire comprendre à la population l'ensemble des méthodes de lutte anti-parasitaire aujourd'hui utilisées, et expliquer les bénéfices engendrés par les pesticides, lorsqu'utilisés de façon correcte et sécuritaire et en dernier recours.

Le principe de la lutte intégrée

La FIHOQ préconise encore et toujours la lutte intégrée en production ornementale de même qu'en entretien des espaces verts en milieux urbains pour réduire l'utilisation des pesticides dans la gestion des problèmes phytosanitaires. D'ailleurs, depuis près de 30 ans, l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), le centre d'expertise en horticulture ornementale recommande lui aussi, la lutte intégrée auprès des entreprises en production, en entretien d'espaces verts et des jardinerie qu'il conseille. Selon cette approche, les pesticides sont utilisés au besoin, lorsque toutes les options et combinaisons des différentes méthodes d'intervention ont été évaluées et que l'utilisation des pesticides demeure la plus appropriée.

Les producteurs en horticulture ornementale de même que les entreprises en entretien d'espaces verts en milieu urbain y adhèrent donc, depuis plusieurs années déjà, et appliquent de plus en plus les principes de la lutte intégrée.

La lutte intégrée est une démarche de planification et de gestion qui utilise une variété de méthodes de réduction des populations d'organismes nuisibles pour les amener à des niveaux acceptables. Ce type de lutte comporte des techniques de prévention, de dépistage pour établir le seuil acceptable d'organismes nuisibles afin de déterminer à quel moment prendre des mesures correctives par des

moyens de lutte culturale et biologique, et l'application de pesticides à risque réduit en cas de nécessité seulement, c'est-à-dire en dernier recours.

Les stratégies de lutte intégrée sont personnalisées selon les besoins et les exigences des particularités locales. Elles comportent l'utilisation de matériaux et de méthodes qui sont :

- les moins perturbants dans les luttes naturelles;
- les moins dangereux pour la santé humaine;
- les moins toxiques pour les organismes non ciblés;
- les moins dommageables pour l'environnement en général;
- les plus susceptibles d'entraîner une réduction à long terme des organismes nuisibles;
- les plus faciles à réaliser avec efficacité;
- les plus rentables à court et à long terme.

En milieu urbain, la lutte intégrée n'est pas seulement une approche d'intervention, elle a également pour objectif de mettre en place l'adaptation des aménagements paysagers afin de prévenir l'apparition de problèmes phytosanitaires. Plus globalement, la lutte intégrée en milieu urbain introduit la notion d'intervention préventive dans la planification de l'aménagement paysager, dans sa mise en place et son entretien. Cette approche, qui rejoint tous les

secteurs (production, commercialisation et services), se résume par le principe de « la bonne plante au bon endroit ».

De plus en plus de producteurs en serre se tournent vers la production biologique pour les plantes potagères destinées au potager, au balcon et à l'agriculture urbaine. Toutefois, des études et des groupes de discussion avec des consommateurs ont démontré qu'une majorité d'entre eux n'étaient pas enclins à vouloir payer plus cher pour des plantes potagères (fines herbes incluses) et fruitières biologiques. Le niveau de confiance à l'égard de

l'appellation « bio » était bas, alors que le terme « écoresponsable » semblait résonner davantage. À prix égal ou légèrement plus cher, les consommateurs se disaient toutefois prêts à acheter des produits biologiques.

Au niveau de l'entretien des espaces verts urbains, une partie des consommateurs se dit prête à payer un peu plus cher pour un traitement bio de mauvaises herbes, par exemple. Les entreprises offrent, pour la plupart, certains traitements bios, malgré le fait que leur rentabilité s'en trouve diminué d'environ 5 à 10 % en bout du compte.



PHOTO : ISOTOKPHOTO



ENJEUX ET SOLUTIONS AUXQUELS EST CONFRONTÉE NOTRE INDUSTRIE EN PHYTOPROTECTION

Des informations claires, précises et à jour sur les pesticides

La compétence de l'ARLA pour l'homologation des pesticides

La FIHOQ reconnaît tout à fait l'important rôle de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) en matière d'homologation de pesticides au Canada. L'ARLA nous apparaît comme une source fiable et neutre et doit le demeurer.

La FIHOQ apprécie de pouvoir compter sur cette division de Santé Canada pour obtenir des informations justes et pertinentes sur les pesticides et leurs impacts sur la santé et l'environnement. L'ARLA donne accès à toutes les

étiquettes des produits phytosanitaires pour tous les secteurs agricoles et horticoles, spécifiant leur utilisation et les risques qui y sont associés.

Toutefois, les utilisateurs nous informent qu'en ce qui a trait aux informations sur les étiquettes de produits, celles-ci sont ambiguës, voire incomplètes. De plus, certaines informations telles que les cultures ou secteurs d'utilisation visés par les produits sont souvent vagues, incomplètes ou subjectives. Par exemple, les

termes comme aménagement paysager, gazon esthétique ou encore plantes ornementales d'extérieur portent à confusion. Ces catégories laissent place à l'interprétation et accroissent les risques reliés à l'utilisation de ces pesticides.

De plus, on décèle des erreurs que l'on juge importantes dans les versions françaises de certaines étiquettes. Par exemple, les dosages et les ravageurs contrôlés ne sont pas toujours équivalents, ce qui peut causer des préjudices notables à la santé et à l'environnement et placer l'utilisateur dans de mauvaises positions du point de vue légal.

Le Gouvernement du Québec pourrait-il, dans ses rencontres avec l'ARLA, soulever ces deux points ? Au Canada, l'horticulture ornementale est déjà un marché restreint pour les manufacturiers de pesticides comparativement à des cultures plus intensives, et si on le ramène à l'échelle du Québec, celui-ci est encore moins « intéressant » pour les compagnies manufacturières et les titulaires de demandes d'homologation. Il n'en demeure pas moins que les étiquettes traduites en français devraient contenir les mêmes informations qu'en anglais. De plus, des informations rigoureuses quant aux secteurs d'utilisation des produits aideraient à prévenir et à minimiser les risques sur le plan de la santé et de l'environnement, mais également à éviter des dommages potentiels aux cultures et les coûts inhérents.

► **RECOMMANDATION 6 : La FIHOQ recommande que le Gouvernement du Québec informe l'ARLA de la problématique au niveau des erreurs décelées dans certaines versions françaises des étiquettes et également du manque de clarté et de précision au niveau des secteurs d'utilisation des produits, particulièrement dans le secteur de l'horticulture ornementale, tant au niveau de la production que de l'utilisation en milieux urbains.**

Par ailleurs, les évaluations / réévaluations des produits faites par l'ARLA sont basées sur des fondements scientifiques. Le Gouvernement du Québec semble mettre en doute les résultats d'évaluation du risque faite par l'ARLA. La FIHOQ trouve déplorable le manque d'harmonisation des visions concernant l'évaluation des risques associés aux pesticides entre le gouvernement fédéral et le Québec. À titre d'exemple, certains produits homologués par l'ARLA ont été bannis au Québec. Le Québec semble être un leader en matière de protection de l'environnement et de la santé. N'y aurait-il pas lieu de tenter d'harmoniser les visions au niveau de l'évaluation des risques des produits ?

Par ailleurs, parmi les éléments qui ne semblent pas être pris en considération dans le Code de gestion des pesticides du Québec, notons l'exposition aux produits. Un produit pourrait avoir un Indice de risque toxicologique plus élevé qu'un autre, mais la fréquence d'utilisation et l'exposition au produit être tout à fait minime. Lors de l'évaluation du risque associé à l'utilisation d'un pesticide, nous croyons que l'exposition est un paramètre important à examiner. Le gouvernement devrait prendre en considération cet élément, notamment en milieu urbain. Cet élément est-il considéré dans notre Code de gestion des pesticides ?



SAgE Pesticides, toute l'information sur les pesticides regroupée en un seul endroit

Le MAPAQ met à la disposition des experts, des producteurs et des surintendants de golf le site de SAgE Pesticides.

Ce site regroupe des informations importantes sur les pesticides. On y retrouve notamment les étiquettes des produits ainsi que de précieux renseignements sur les données toxicologiques des différentes matières actives disponibles. Ce site est une source d'information privilégiée pour les professionnels et les producteurs eux-mêmes. C'est un outil d'information structurant qui, à notre avis, contribue certainement à réduire les risques sur la santé humaine et l'environnement associés à l'utilisation des pesticides.

Pour le secteur de l'horticulture ornementale, il nous semble primordial que le site soit constamment mis à jour et que le MAPAQ y accorde les ressources nécessaires pour bonifier son contenu. De plus, il nous semble important que les modifications apportées aux étiquettes de l'ARLA soient harmonisées rapidement dans SAgE Pesticides.

► **RECOMMANDATION 7 :** La FIHOQ recommande que des ressources supplémentaires soient dirigées par le MAPAQ vers la poursuite des mises à jour du contenu dans SAgE Pesticides.

De plus, dans une optique de diminuer les risques sur la santé humaine et sur le plan de l'environnement reliés à l'utilisation des pesticides, nous croyons qu'il serait très pertinent et utile d'élargir la base de données au-delà de la production agricole en y intégrant les volets de l'entretien des espaces verts et aménagements paysagers, de l'entretien des plantes d'intérieur et de l'extermination. Ainsi cette base de données compterait l'ensemble des matières actives homologuées et disponibles, et ce, pour tous les secteurs d'activités ayant recours aux pesticides.

SAGe Pesticides deviendrait ainsi une plate-forme d'aide à la décision pour tous les utilisateurs de pesticides.

► **RECOMMANDATION 8 :** La FIHOQ recommande que SAGe pesticides devienne une base de données non seulement agricole et pour l'entretien des terrains de golf, mais élargie en y intégrant les volets de l'entretien des espaces verts et aménagements paysagers, de l'entretien des plantes d'intérieur et de l'extermination. Ainsi cette base de données compterait l'ensemble des matières actives homologuées et disponibles, et ce, pour tous les secteurs d'activités ayant recours aux pesticides.



PHOTO : ISTOCKPHOTO

Besoins en homologation de pesticides à usage limité et de nouvelles matières actives

Contrairement aux grandes cultures agricoles, la production de végétaux se démarque par la vaste gamme des plantes produites autant en serre qu'en pépinière. Lors de leur cycle de production, les végétaux sont soumis aux pressions exercées par de très nombreux ennemis des cultures inhérents à la variété de plantes ornementales produites.

Or l'IQDHO a dénombré près de 230 ravageurs dans la production en pépinière et en serre. Si on ajoute ceux inventoriés dans la production de gazon en plaques, la production d'arbres de Noël et l'entretien des végétaux et des arbres en milieu urbain, on estime à plus de 300 le nombre d'ennemis naturels des végétaux et des plantes potagères.

Selon l'IQDHO, il y a des ennemis de culture pour lesquels aucun moyen de répression efficace n'a été identifié. À titre d'exemple, on retrouve pour la production en serre le tarsonème trapu (*Polyphagotarsonemus latus*), le thielaviopsis (*Thielaviopsis basicola*), la tétranyque à deux points (*Tetranychus urticae*), et pour la pépinière, la brûlure bactérienne des rosacées (*Erwinia amylovora*), le thrips des petits fruits et thrips du poirier (*Frankliniella occidentalis* et *Taeniothrips inconsequens*), etc. La nécessité de poursuivre des demandes d'homologation de nouveaux produits est donc impérative.

L'offre actuelle de pesticides suffit « officiellement » à contenir plusieurs ravageurs. Toutefois, il existe certaines problématiques où seulement un nombre limité de matières actives sont disponibles pour protéger les végétaux, ce qui transgresse un critère important de la lutte intégrée, soit la rotation des produits phytosanitaires visant à prévenir la résistance des ennemis des cultures aux pesticides.

Le secteur de l'horticulture ornementale souhaiterait avoir accès à plus de matières actives biologiques, mais également conventionnelles à faible impact, lorsque le biologique n'est pas efficace pour la répression des ravageurs visés.

Par ailleurs, bien que la FIHOQ et le secteur de l'horticulture ornementale souscrivent à la diminution de l'utilisation des pesticides, un des objectifs visés par le Code de gestion des pesticides – volet urbain – soit la réduction du nombre de pesticides, nous semble aller à l'encontre d'un des principes de la lutte intégrée. La FIHOQ croit que la cible devrait plutôt être la diminution de l'utilisation des pesticides, au lieu du nombre de pesticides visés. En ne laissant qu'un seul produit phytosanitaire, dans certains cas pour contrôler un ravageur ou une mauvaise herbe, on encourage le phénomène de la résistance aux pesticides.

Coordination et leadership du MAPAQ en matière de priorisation des besoins

Le MAPAQ assume un leadership important en s'assurant que les producteurs disposent des produits phytosanitaires nécessaires à la protection de leurs cultures. La FIHOQ souhaite que le MAPAQ poursuive ce rôle de leadership et qu'il continue également à coordonner les besoins en homologation des pesticides à usage limité et des demandes d'extension de leurs usages afin de faire face aux problèmes émergents qui surviennent en phytoprotection de la production ornementale.

Une fois par année, les besoins en homologation des pesticides à usage limité sont recueillis par le MAPAQ dans le cadre d'ateliers où sont invités des acteurs de chaque production

ornementale. Il serait tellement opportun et utile pour notre secteur que le ministère, à l'instar du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, prenne également le leadership pour identifier les besoins phytosanitaires émergents des végétaux établis en milieu urbain, tout comme il le fait d'ailleurs dans le cadre de ses ateliers pour l'industrie du golf, une activité para-agricole. Le MAPAQ pourrait ainsi profiter de la rencontre annuelle de priorisation des pesticides organisée par Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) à Ottawa pour transmettre, négocier et s'entendre avec les autres provinces sur les priorités phytosanitaires des végétaux urbains du Québec.

Comme mentionné dans la section sur la filière de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière, notre secteur est particulier, entre autres, dû au fait que ses produits finis ne sont pas consommés au terme de leur production. Les arbres, vivaces ou gazon en plaques poursuivent en effet leur croissance en milieu urbain où ils procurent leurs bienfaits pendant de longues années.

La croissance des végétaux en milieu urbain se déroule dans des environnements soumis à des conditions parfois difficiles (par exemple, la plantation dans des sols remaniés avec des structures déficientes), voire hostiles à leur développement. La qualité des sols urbains, la pollution de l'air et l'utilisation de sels de déglacage ne sont que quelques stress auxquels les végétaux des villes sont soumis et qui peuvent altérer leur vigueur. Le MAPAQ devrait s'assurer que des produits phytosanitaires soient disponibles pour protéger les végétaux dans ces circonstances ou lors de l'arrivée d'une menace invasive comme l'agrile du frêne.

► **RECOMMANDATION 9 :** La FIHOQ recommande que le MAPAQ continue d'assumer son leadership en matière de coordination et de gestion des demandes d'extension d'usages et d'homologation de nouvelles matières actives pour la protection des cultures ornementales en serres, en pépinières et celles de production de gazon en plaques.

► **RECOMMANDATION 10 :** La FIHOQ recommande également que le MAPAQ recueille les besoins en homologation des pesticides à usage limité pour les végétaux établis en milieu urbain et qu'il les transmette, négocie et s'entende à la rencontre nationale avec les autres provinces comme il le fait pour les besoins phytosanitaires des productions ornementales agricoles et les parcours de golf.



PHOTO : ISOTCKPHOTO

Le transfert technologique

Le secteur de l'horticulture ornementale a accès à un centre d'expertise, l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO). Ce centre d'expertise a développé, au fil des années, une expertise de pointe en matière de phytoprotection et a aidé significativement les producteurs à aller vers la lutte intégrée. L'IQDHO est le responsable du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) en horticulture ornementale.

Nous croyons toutefois qu'il faut innover davantage en matière de stratégies de lutte antiparasitaire, et être encore plus à l'affût des innovations en horticulture ornementale. Un système de veille encore plus développé et systématique, des visites à l'étranger de même que des échanges avec des conseillers d'ailleurs permettraient à l'IQDHO d'être à la fine pointe et à l'avant-garde. De plus cela permettrait d'assurer le transfert vers les entreprises qui amélioreraient leurs pratiques pour une meilleure gestion parasitaire ayant un moindre impact sur la santé et l'environnement, tant du personnel qui y travaille que de la population en général. Pour aller plus loin, nous croyons qu'il serait de mise d'avoir un programme d'aide financière voué à la formation, à la veille et aux visites extérieures pour les conseillers et les services de deuxième ligne.

► **RECOMMANDATION 11** : La FIHOQ souhaite que le MAPAQ mette en place un programme d'aide financière voué à la formation, à la veille et aux visites extérieures pour soutenir, entre autres, les conseillers et les services de deuxième ligne, dans la recherche et l'adaptation de solutions innovantes en lien avec la phytoprotection.

Recherche et innovation

Besoins de recherche sur la phytoprotection en horticulture ornementale

Actuellement, le MAPAQ subventionne la production ornementale en serre et en pépinière en ayant identifié comme prioritaires les étapes de dépistage, de piégeage et de répression des ravageurs duquel découle des projets de recherche.

► **RECOMMANDATION 12** : La FIHOQ recommande au MAPAQ de financer un programme de recherche permettant d'aborder la phytoprotection de façon globale, c'est-à-dire avec une approche holistique et intégrée de la production ornementale, environnementale et nourricière et de la filière. Au lieu de couvrir à la pièce des parties de la lutte antiparasitaire, une approche globale serait donc favorisée.

Par ailleurs, le secteur de l'horticulture ornementale est frappé de plein fouet par le manque de main-d'œuvre et plus spécifiquement, de main-d'œuvre spécialisée. Afin de pallier à la situation, notre secteur doit s'appuyer sur des stratégies de lutte novatrices nécessitant moins de ressources humaines et faisant appel aux nouvelles technologies.

La FIHOQ considère que le MAPAQ devrait notamment supporter la création de nouveaux outils dédiés à atténuer les conséquences du manque de main-d'œuvre. À la base de ces outils pourraient figurer des technologies de pointe comme la reconnaissance visuelle des problématiques, l'intelligence artificielle, la robotisation et l'utilisation de drones qui permettrait de compenser le manque de main-d'œuvre et de garder les entreprises compétitives.

► **RECOMMANDATION 13** : La FIHOQ recommande au MAPAQ d'investir dans la création et le développement de nouveaux outils dédiés à atténuer les conséquences du manque de main-d'œuvre. À la base de ces outils pourraient figurer des technologies de pointe comme la reconnaissance visuelle des problématiques, l'intelligence artificielle, la robotisation et l'utilisation de drones qui permettrait de compenser le manque de main-d'œuvre et de garder les entreprises compétitives.

De même, des incitatifs financiers encourageraient les entreprises en production ainsi qu'en entretien des espaces verts à intégrer des méthodes innovantes. Cette approche pourrait également favoriser l'adoption de bonnes pratiques ainsi que le développement de ces dernières sur le plan de la phytoprotection.

► **RECOMMANDATION 14** : La FIHOQ recommande au Gouvernement du Québec, notamment Revenu Québec, de rendre admissibles pour des crédits d'impôt les activités d'intégration de la lutte biologique et de stratégies phytosanitaires innovantes au sein des entreprises du secteur de l'horticulture ornementale ou encore de soutenir directement les entreprises, par le biais de programmes d'aide financière.

Évaluation des besoins en phytoprotection reliés aux principaux ravageurs des cultures ornementales produites en pépinière et en serre

La production de plantes ornementales en pépinière et en serres se distingue notamment par l'importante diversité des espèces qui sont offertes aux consommateurs. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer au-delà de 200 ravageurs sous forme d'insectes, de champignons, de bactéries, de nématodes ou des virus qui s'attaquent aux plantes produites en pépinière, à titre d'exemple. Fait important à souligner, plusieurs de ces ennemis envahissent un nombre considérable d'espèces de plantes autant en serre qu'en pépinière.

Dans un rapport préparé par l'IQDHO en 2018, les conseillers estimaient que parmi les 12 ravageurs les plus problématiques rencontrés dans la production de plantes en pépinière, 5 d'entre eux occasionnaient des pertes économiques importantes en plus de requérir des quantités jugées importantes de pesticides. Pour 8 de ces 12 ennemis des cultures, le sondage révèle qu'il n'y a pas peu ou pas de méthodes alternatives aux pesticides.

Dans un second rapport dédié à l'identification des besoins en phytoprotection pour la serri-culture ornementale, l'IQDHO conclue que 5 des 13 ravageurs les plus importants sont des acariens ou des insectes alors que les maladies (champignons ou bactéries) comptent pour les 8 autres pestes. Contrairement aux maladies, les conseillers de l'IQDHO ont indiqué que la gestion des insectes nécessite des traitements répétés qui s'avèrent dispendieux. Aussi, la moitié des problèmes occasionnés par les maladies ne peut être contrôlées adéquatement par des méthodes alternatives aux pesticides, toujours selon les conseillers.

À la suite de ces constats, l'IQDHO a estimé que des besoins de recherche prioritaires étaient nécessaires pour 5 des 12 ravageurs rencontrés en production en pépinière ainsi que pour 6 des 13 plus importants ravageurs des plantes ornementales produites en serres.

De plus, les deux études ont souligné l'urgent besoin de dispenser de la formation aux producteurs en rapport avec les alternatives aux pesticides et plus spécifiquement pour la gestion des insectes et acariens dans le cas de la production en serre.

Besoins en produits alternatifs et biologiques

La FIHOQ appuie la protection de la santé des végétaux lorsqu'elle est basée sur le principe reconnu de la lutte intégrée, l'utilisation des bonnes pratiques et favorise l'utilisation de produits biologiques lorsqu'ils sont disponibles. Elle souhaiterait que les entreprises horticoles puissent adopter davantage cette approche, mais elle est consciente des limitations auxquelles ces dernières sont confrontées.

À titre d'exemple, le secteur de la serri-culture ornementale est en quête de connaissances sur la lutte biologique, du fait, entre autres, qu'elle doit composer avec des milliers de plantes à produire, entraînant une complexité sans pareil dans la gestion globale des opérations, incluant la phytoprotection.

De son côté, la production en pépinière souhaiterait également intégrer la lutte biologique dans son approche de contrôle des ravageurs, mais l'environnement externe apporte des difficultés au niveau des prédateurs naturels.

En effet, le maintien de leur présence sur les sites de production s'avère complexe, entre autres, par manque d'habitats.

Au niveau de l'entretien de la pelouse, bien que l'utilisation de nématodes soit prometteuse pour maintenir les populations de vers blancs à un seuil acceptable, il n'en demeure pas moins que le succès de cette approche requiert des conditions environnementales particulières et souvent contraignantes.

Les producteurs en serre, en pépinière et de gazon en plaques sont d'avis qu'une offre accrue en produits phytosanitaires biologiques serait souhaitable pour leur secteur d'activité. Contrairement au secteur alimentaire toutefois, il semble que l'option de favoriser la protection des cultures ornementales avec ces produits se traduise difficilement en valeur ajoutée de leur production.

Une évaluation récente de l'offre en produits phytosanitaires pour l'horticulture ornementale indique que les matières actives de synthèse représenteraient environ 63 % du marché alors que les produits biologiques compteraient pour 37 % de l'offre. Parmi les matières actives biologiques, près de 40 % s'adressent uniquement à un ou deux ravageurs selon l'étiquette et offrent donc des spectres d'action limités, d'où l'importance d'élargir la gamme de produits biologiques pour s'assurer de pouvoir couvrir l'ensemble des problématiques phytosanitaires.

Contrairement aux produits phytosanitaires conventionnels, les produits de source biologique sont parfois plus dispendieux à l'usage et peuvent nécessiter d'être conservés dans des environnements contrôlés. Pour obtenir le succès escompté avec ces produits, les utilisateurs doivent effectuer un suivi intensif, et posséder à la fois les connaissances et le souci du détail et de l'observation. Il arrive que l'emploi de produits biologiques amène les producteurs à effectuer des interventions supplémentaires et répétées afin de maintenir les ravageurs à un niveau acceptable.

La FIHOQ est d'avis que les secteurs de la production de végétaux et de l'entretien des espaces verts ont besoin d'une gamme élargie de produits phytosanitaires biologiques, et que ces produits soient également accessibles à des coûts permettant aux entreprises de demeurer compétitives.

En résumé, les secteurs de la production ornementale, environnementale et nourricière et ceux de l'entretien en milieu urbain ont des besoins indéniables pour des produits phytosanitaires biologiques qu'ils pourraient utiliser en dernier recours, en plus de besoins en matière de produits conventionnels à faible impact.

► **RECOMMANDATION 15 :** La FIHOQ recommande que le gouvernement investisse en recherche pour le développement de produits et de matières actives biologiques ou à impact réduit sur la santé et l'environnement pour la production ornementale et les secteurs de l'entretien des espaces verts.

► **RECOMMANDATION 16 :** La FIHOQ recommande qu'un programme d'aide financière adapté au secteur de l'horticulture ornementale soit rendu accessible pour aider les producteurs, de même que les entreprises d'entretien d'espaces verts en milieu urbain, à adopter la lutte biologique ou d'autres pratiques innovantes. Ce programme prendrait en considération les coûts inhérents à de telles pratiques dans un milieu comme les serres, par exemple.

Conclusion

L'horticulture ornementale, environnementale et nourricière est un secteur fort prometteur au plan économique, mais également pour le développement d'une société saine, verte et durable. Les particularités et la complexité de notre secteur font en sorte que nos entreprises sont souvent intégrées. Il serait fort apprécié que les stratégies, orientations et plans d'action qui découlent de la Commission l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles puissent prendre en considération les besoins de la production ornementale, mais également de l'ensemble de sa filière en y incorporant, notamment les secteurs des services et de la commercialisation, pour la protection de notre patrimoine végétale.

La FIHOQ remercie la Commission et ses membres pour l'intérêt porté à nos propos.



FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE
**DE L'HORTICULTURE
ORNEMENTALE**
D U Q U É B E C

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec
3230, rue Sicotte, local E-300 ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2
Tél. : 450 774-2228 | Fax : 450 774-3556

PHOTOS : ISTOCKPHOTO

